



**ASSOCIATION NATIONALE DES
OFFICIERS DE RESERVE DU GENIE**

(A.N.O.R.G.)

Fondée en 1882

Membre de l'U.N.O.R., de l'A.N.R.A.T. et de la F.N.G.

Adresse postale : 15 Boulevard Victor - 75015 PARIS

Tel: 01.45.31.84.02 - Fax : 01.45.31.50.81

Site internet : [http : // anorg.fr](http://anorg.fr)

Le colonel (H.) Hervé Baptiste,
président de l'A.N.O.R.G.

à

Monsieur le Président
de la Commission d'enquête « Parc éolien
Courseulles »
DDTM
10 boulevard du Général Vanier
CS 75224 - 14052 CAEN Cedex4

Paris, le 8 octobre 2015
(mail confirmé par lettre RAR)

Objet : Observations relatives à l'enquête publique « Projet parc éolien en mer », en exécution de l'arrêté du 15 juillet 2015 du préfet du Calvados

Copie : Libre Horizon

Monsieur le Président,

En tant que président de l'Association Nationale des Officiers de Réserve du Génie, que je préside depuis 1987, je vous transmets l'avis officiel de cette association qui regroupe une grande partie des officiers de réserve du Génie de l'armée française. Les officiers d'active n'ont pas le droit de s'exprimer officiellement et je ne suis pas habilité à les représenter. J'ajoute néanmoins que les conversations que j'ai pu avoir à titre privé avec nombre d'entre eux, français ou étrangers, me conduisent à penser que la plupart partagent les sentiments que j'évoque ci-dessous.

Le projet de champ d'éoliennes en face des plages de Débarquement de juin 1944 me paraît un scandale à divers titres. En dehors des problèmes de destruction de sites paysagers, d'hérésie économique, de nuisances à la pêche et à la navigation, etc., je me bornerai à n'évoquer ici que les objections relevant de mon domaine de représentant des officiers de réserve du génie.

Mur de l'Atlantique, œuvre du Génie allemand

Le « Mur de l'Atlantique » établi par les Allemands entre 1942 et 1944 sur les côtes normandes (et ailleurs) constitue le plus important ensemble fortifié jamais réalisé au monde. Il forme de nos jours un exceptionnel ensemble d'ouvrages construits conjointement par l'Organisation Todt et le Génie de forteresse (*Festungs Pioniere*). Dans la zone littorale d'où seront visibles les éoliennes envisagées, les Allemands avaient établi 51 points fortifiés (*Widerstandsnesten*, ou *Wn.*) numérotés *Wn. 01* à *Wn. 51* pour les seules zones fortifiées des *K.V. Caen* et *K.V. Bayeux* qui correspondent à peu près aux trois plages de débarquement anglaises et canadienne, Gold, Juno et Sword. Vers l'ouest, de nombreux autres *Widerstandsnesten* continuent à ponctuer nos côtes en face des plages américaines, certes plus éloignées, mais d'où seront également visibles les éoliennes. Chaque *Widerstandnest* étant constitué de 5 à 15 ouvrages fortifiés en moyenne, ce sont ainsi des centaines d'ouvrages qui sont concernés par le champ d'éoliennes envisagé.

En raison de ce Débarquement, ces ouvrages fortifiés côtiers sont très fortement ancrés dans l'histoire locale, et de nombreux hommes ont donné leur vie, soit pour les attaquer, soit pour les défendre.

Un certain nombre de ces ouvrages du Mur de l'Atlantique sont protégés par la législation française sur les sites, voire même protégés au titre des Monuments historiques. Je ne citerai que la batterie de Longues-sur-Mer (*Wn. 48*) qui est classée « Monument historique » et une partie de la station radar de la *Kriegsmarine* à Arromanches-les-Bains (*Wn. 42*) qui est « inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques ».

La présence d'éoliennes en face des plages de débarquement va détruire la puissance évocatrice de ces ouvrages fortifiés nombreux et très visités. Ils appartiennent non seulement au patrimoine national mais au patrimoine mondial, compte tenu du nombre de pays qui ont été impliqués

- dans leur construction : Français alsaciens ou locaux réquisitionnés, prisonniers russes, polonais, ukrainiens, etc.
- dans leur défense : Allemands, *Ost-Truppen* de « volontaires » de l'Est, etc.
- dans leur attaque : Anglais, Canadiens, Américains des USA, et de nombreux autres pays, en particulier d'Europe et du Commonwealth.

Port artificiel d'Arromanches, œuvre du Génie anglais

Le port artificiel d'Arromanches, dit « Port Winston », qui englobe en fait les communes littorales de Tracy-sur-Mer, Arromanches-les-Bains, Saint-Côme-de-Fresné et Asnelles-la-Belle-Plage, forme probablement la plus formidable opération logistique de toutes les guerres et est essentiellement l'œuvre du Génie de l'armée britannique. Il en était d'ailleurs de même pour celui commencé par les Américains en face d'Omaha Beach mais qui n'a pas résisté à la tempête de juin 1944. Celui d'Arromanches est encore très présent 71 ans après sa construction et constitue un formidable témoignage du « génie » du Génie britannique. Face à ce port artificiel, le musée d'Arromanches, avec sa longue baie vitrée ouverte vers le large, en raconte l'extraordinaire histoire et accueille un nombre de visiteurs considérable. En dehors des musées de Paris et Versailles, avec ses 350 000 visiteurs par an en moyenne, le musée d'Arromanches est en effet le 4^e musée de France par sa fréquentation, après :

- 1 : Centre Pompidou de Metz

- 2 : Mémorial de Caen
- 3 : Musée du château de Fontainebleau
- 4 : Musée du Débarquement d'Arromanches.

Là aussi, la présence des éoliennes qui, vues depuis la baie vitrée du musée au centre du port artificiel, occuperont environ les 2/3 orientaux du champ de vision (nettement à gauche du ponton isolé dans l'axe du port artificiel) ridiculiseront la vision et la compréhension du site et de son histoire.

Compréhension et pédagogie du Débarquement

La présence d'éoliennes hautes de 175 m face aux plages du Débarquement et très proches des côtes (à peine plus de 10 km à l'endroit le plus proche), va défigurer le site de ces plages, mais surtout annihiler la compréhension même de ce que fut ce débarquement allié.

Les classes de scolaires et les touristes sont très nombreux à visiter ces sites historiques. Comment expliquer à des enfants (ou à des adultes) ce que fut ce débarquement qui apporta la liberté au monde ? Comment leur faire imaginer depuis les plages ou les tables d'orientation ces 5000 navires apparaissant à l'horizon dans l'aube du 6 juin 1944, alors qu'ils verront à leur place des éoliennes qui tournent au gré du vent ou qui clignotent en rouge ?

Toute la pédagogie du site, sa compréhension et le poids de son histoire vont être ridiculisés par la présence de ces éoliennes.

Viol d'un cimetière marin

Les troupes alliées ont payé un lourd tribut sur nos plages normandes pour apporter la liberté et la paix à l'Europe et au monde. Sans oublier les victimes civiles, de nombreux cimetières militaires jalonnent nos côtes. Mais un grand nombre de soldats alliés lors du débarquement n'ont jamais atteint ces côtes, leurs navires, embarcations, chars amphibies et autres engins flottants ayant coulé avant d'atteindre le rivage. Beaucoup reposent à jamais dans ce qui forme aujourd'hui, face à nos côtes, un immense cimetière marin et un champ d'épaves sous-marines.

Il paraît moralement impensable de venir implanter dans ce cimetière 75 éoliennes avec chacune un énorme massif de fondation et reliées entre elles par des câbles à y enterrer. Ce serait une insulte grave à la mémoire de tous ces soldats qui ont donné leur vie pour notre liberté. Les pays alliés concernés, et sans doute d'autres, jugeraient scandaleuse l'attitude d'un pays qui aurait cautionné un tel viol.

Les membres de l'Association Nationale des Officiers de Réserve du Génie que je représente s'opposent de façon formelle à l'implantation d'éoliennes dans des fonds marins où reposent tant de leurs camarades.

Protection au titre de l'UNESCO

Une procédure de classement au titre du patrimoine mondial est enclenchée par l'UNESCO et, lors des cérémonies du 70^e anniversaire du Débarquement en 2014, le président de la République française s'est engagé à la soutenir devant un parterre de chefs

d'Etat et de gouvernement. Ce classement concerne les cinq plages de débarquement elles-mêmes (Utah, Omaha, Gold, Juno et Sword) ainsi que la batterie de Longues-sur-Mer, la pointe du Hoc, le port artificiel Winston Churchill et le champ subaquatique au large des plages.

Les officiers de réserve du Génie ne peuvent qu'applaudir une telle proposition.

A l'évidence, il y a une incohérence flagrante entre cette demande de protection au titre du patrimoine mondial et le projet d'y implanter un champ d'éoliennes ! Non seulement il y a incohérence totale, mais le projet d'implantation du champ d'éoliennes en face des plages de Débarquement risque de faire échouer la procédure de classement par l'UNESCO. Cet organisme se déjugerait en effet en sacralisant un site que le principal pays concerné serait en train de défigurer sciemment.

En conclusion, je ne peux que vous faire part de la complète opposition de l'Association Nationale des Officiers de Réserve du Génie au projet de « parc éolien Courseulles » et ne peux que vous demander de donner un avis défavorable à son sujet.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Colonel (H.) Hervé BAPTISTE

Président de l'A.N.O.R.G.